

60, rue Franklin, 93100 Montreuil Tél: 06 38 34 15 19 Mail: edlv.montreuil@free.fr Site internet: https://edlv.fr/

Fait à ..... le ......

## L'ÉCHIQUIER DE LA VILLE

Centre Jean Lurçat 5 place du Marché (Métro Croix de Chavaux)

Mardi et vendredi : 18h30 - 22h Mercredi : 9h30 - 12h30 Samedi : 13h30 - 18h30

Cours jeunes, Cours adultes, Cours féminins par niveau

## Fiche d'adhésion Saison 2024-2025

INFORMATIONS SUR L'ADHÉRENT		S'agit-il d'une réinscription ? □ OUI □ NON	
Nom:		Prénom :	
Date de naissance :		Sexe :	□ M □ F
Ecole:		Classe:	
Adresse:			
Tél Portable :		Tél domicile :	
Adresse de messagerie :			
Diffusion des informations □ PAR MAIL □ PAR COURRIER			
Etes-vous intéressé pour jouer dans une équipe ? □ OUI □ NON			
Catégorie de l'adhérent	Licence A (compéti	ition) ou B (loisir)	MONTANT DE LA COTISATION
Senior (2004 et avant) Junior (2005/2006)	A □ 49 € A □ 26 €	B □ 9 € B □ 3 €	Adhésion : 100 €  Licence suivant la catégorie : €  Maillot du club (13 €) facultatif : €  Réduction si réinscription : €  Réduction familiale : €  Total = €
Cadet (2007/2008) Minime (2009/2010)	A □ 26 € A □ 17 €	B □ 3 € B □ 3 €	
Benjamin (2011/2012) Pupille (2013/2014)	A □ 17 € A □ 15 €	B □ 3 € B □ 3 €	
Poussin (2015/2016) Petit Poussin (2017 et après)	A □ 15 € A □ 15 €	B □ 3 €	
MODE DE RÈGLEMENT	☐ Chèques (Nombre de chèques :) à l'ordre de L'Échiquier de la Ville ☐ Espèces ☐ Virement ☐ PassSport ☐ PassSport 5ème ☐ Autre		
Réduction de 10 Euros pour une réinscription Réduction de 10 Euros à partir du 2 <sup>ème</sup> membre d'une même famille			
AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS			
Je soussigné(e),responsable légal de,			
<ul> <li>autorise / n'autorise pas* mon enfant à participer aux activités du club durant la saison sportive.</li> <li>autorise / n'autorise pas* les responsables ou les salariés du club à le faire hospitaliser en cas d'urgence.</li> <li>autorise / n'autorise pas* mon enfant à être pris en photo dans le cadre de son activité "échecs".</li> <li>autorise / n'autorise pas* mon enfant à être transporté dans le véhicule personnel d'un des parents du club.</li> <li>autorise / n'autorise pas* mon enfant à rentrer seul après les cours.</li> <li>*barrer la mention inutile</li> </ul>			
ATTESTATION OU CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES MAJEURS ET MINEURS			
Le certificat médical n'est plus obligatoire. La personne demandant une licence doit, de manière confidentielle, attester par écrit avoir répondu non à plusieurs questions d'ordre médical spécifiant qu'elle n'a aucune contre-indication pour pratiquer les échecs. Si une des questions est positive, l'obtention d'un certificat médical est obligatoire. Ce certificat qui doit dater de moins de 6 mois déclare la personne apte à la pratique des Échecs en et hors compétition.			
			Signature du représentant légal